

## **AVIS**

### **DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Bovernier porte à la connaissance du public que **Mme Gabrielle Gay**, domiciliée à Martigny, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

<b>Locaux et emplacement</b>	: <b>parcelle n° 413 (PPE 5102), 1932 Les Valettes</b>
<b>Enseigne</b>	: <b>Café-Bar La Fiesta</b>
<b>Prestations</b>	: <b>Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou mets à emporter et/ou à livrer</b>
<b>Heures d'ouverture/fermeture</b>	: <b>Mardi à jeudi de 08h00 à 23h00</b> <b>Vendredi et samedi de 08h00 à 02h00</b>
<b>Début d'activité</b>	: <b>dès autorisation</b>

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024.

**Administration communale**